

Art de la Dentelle *en Bourgogne*

~~~~~

## **Rencontre** **Dentellière**

21 et 22 septembre 2019

~~~~~

Auxerre (89)

Salle Vaulabelle

12 Boulevard Vaulabelle

Les dentellières d'Art de la Dentelle en Bourgogne sont
heureuses de vous accueillir pour cette nouvelle rencontre.

Samedi 21 septembre 2019

7H30 à 10h	accueil / installation des stands / petit déjeuner
10h00	ouverture au public
11h00	inauguration suivie du verre de l'amitié
12h00	déjeuner sur réservation ou tiré du sac
18h00	fermeture de l'exposition

Dimanche 22 septembre 2019

9h00	accueil / petit-déjeuner
10h00	ouverture au public
11h00	apéritif
12h00	déjeuner sur réservation ou tiré du sac
18h00	fermeture de l'exposition / démontage
20h00	fermeture de la salle

☺ La salle restera ouverte pendant le midi

☹ Elle sera gardée dans la nuit du 21 au 22 septembre

Marché dentellier

Buvette / Pâtisseries

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite

Règlement intérieur

(A renvoyer daté et signé)

Inscription

Chaque personne d'une même association ou chaque individuel devra remplir un "bulletin d'inscription dentellière". Vous disposerez de tables et grilles en fonction de nos disponibilités.

Chaque commerçant ou **dentellière procédant à de la vente** devra remplir un "bulletin marchands".

Les bulletins sont joints au présent règlement.

Le règlement se fera uniquement par chèque, encaissable en France. (Pas de carte bleue)

L'inscription ne sera enregistrée que lors de la réception du bulletin d'inscription et du règlement intérieur dûment rempli et signé **et** du paiement. **Si le dossier est incomplet, l'inscription ne sera pas validée.**

Un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 juin 2019.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. Le montant versé restera acquis à l'association d'Art de la Dentelle en Bourgogne.

Installation

L'attribution est du ressort des organisateurs de la manifestation. L'exposant fait son affaire personnelle de l'aménagement, la décoration et l'éclairage de son stand.

L'exposition restera ouverte pendant le midi.

Sécurité - Responsabilité

L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du matériel exposé.

Les issues de secours ne devront pas être entravées.

Droit à l'image

Les exposants acceptent que des photos soient prises au cours de la rencontre dentellière. L'association s'engage à n'utiliser ces photos qu'à des fins de communication associative. En cas de refus, l'adhérent devra le signaler par écrit.

Date et signature :

Bulletin d'inscription

Marchands

Rencontre dentellière, Auxerre 21 et 22 septembre 2019

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

..... Pays :

Adresse mail :

N° de tél :

Nombre de mètres souhaités :x 15€ le m =.....
(limité à 8 mètres ou selon disponibilités)

Sera présent : Samedi – Dimanche

entourer le ou les jours choisis, ainsi que pour les repas souhaités

	Samedi	Dimanche	Sam + Dim	Total
Repas	15,00 €	15,00 €	30,00 €	

Aucune inscription par mail ne sera prise en compte.

Joindre un chèque bancaire (encaissable en France), à l'ordre d'Art de la dentelle en Bourgogne.

Je reconnais avoir lu le règlement et l'approuve.

Fait à le

Signature obligatoire :

A renvoyer impérativement avant le 15 juin 2019 à :

DESSEREY Annie 74 Avenue de Saint Quentin - 89470 MONETEAU

Tél de la présidente : Monique COUPECHOUX 06 19 80 34 47